

CONSEIL D'ECOLE Maternelle de Bouloc - 6 mars 2012

Présents : tous les enseignants sauf 1, 1 élus AAPE, 5 élus FCPE, 3 représentants de l'Alae, Mr NADALIN et Mme FERNANDEZ pour la Mairie.

1. EFFECTIFS

Rappel 2011/2012 : 186 élèves : 4 classes de 31

1 classe de 32

1 classe de 30.

Prévisions rentrée 2012 : 187 élèves : 69 petits (nés en 2009)

63 moyens (nés en 2008)

55 grands (nés en 2007)

4 élèves de plus seront confirmés le 13 mars, ce qui porterait l'effectif prévisionnel à 191 élèves. Une ouverture de classe n'est envisageable qu'à partir de 193 élèves !!

2. SECURITE

Mise en place du PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sureté) qui consiste essentiellement à un confinement dans l'école lors d'une alerte, dans l'attente de la levée de l'alerte ou de la venue des parents.

3 risques sont envisageables à Bouloc :

- risque technologique du aux transports de matières dangereuses par la route ou par les conduites de gaz.
- risque nucléaire du fait de la proximité de la centrale nucléaire de Goldfech
- risque météorologique : le plus probable et le plus fréquent : risque choisi pour l'exercice.

Exercice réalisé le 27 janvier 2012, d'une durée de 30 minutes.

- confinement des enfants et du personnel dans les salles de classe. Les enfants des classes de préfabriqués seront confinés dans la cantine.
- Gestion de l'attente en poursuivant les activités de classe habituelles.
- Mise en sécurité de l'école en condamnant les accès hormis le grand portail blanc de la cour qui sert d'accès aux secours.
- Dispense des 1ers soins aux blessés.
- Coupure des fluides (eau, électricité...)
- Communication par téléphones portables
- Ecoute des informations sur le réseau radio France par un poste de radio fonctionnant à piles
- Accueil des personnes à proximité de l'école qui cherchent à se réfugier.
- Fermeture des stores, scotch aux fenêtres

Le signal d'alerte est différent de l'alarme incendie.

3. BILAN DES EVALUATIONS EN GRANDE SECTION : 2^e passation / RASED

Les élèves de grande section ont passé la 2^e partie des évaluations nationales en janvier.

Ils ont été évalués sur la maîtrise de la langue par différents biais :

- le son et la parole
- compter les syllabes
- reconnaître les rimes
- compréhension d'une histoire lue 2 fois évaluée par 7 images : 2 intrus à trouver et replacer dans l'ordre de l'histoire.

Sur ce dernier point, le problème principalement rencontré est dû à l'attention portée par les enfants lors de la lecture et non pas à la compréhension. Un travail est d'ores et déjà mis en place pour retravailler l'attention des élèves en classe.

RASED

Madame Molino, maîtresse G, intervient tous les jeudis matins auprès de 11 élèves (sur 18 demandes) qui présentent, pour diverses raisons, un blocage dans les apprentissages. Elle termine actuellement le 1^{er} cycle de travail auprès d'eux et fera le point avec leurs parents pour décider de la poursuite ou de l'arrêt de la prise en charge, ce qui permettrait de libérer des places pour les 8 élèves moins « urgents » mais à prendre en charge néanmoins.

La psychologue scolaire, Mme Garot, quant à elle, a vu 3 élèves, à la demande enseignants ou des parents.

PERSPECTIVES pour la rentrée de septembre 2012 : LE POSTE DE MAITRE G EST SUPPRIME !!

Il ne restera sur le « rased » que la psychologue scolaire, avec un secteur élargi ! Les enfants présentant des blocages seront désormais pris en charge par les enseignants....qui, si les effectifs se confirment en dessous de 193 élèves, auront déjà des classes de 32 élèves à gérer.... et qui « ne se sentent pas compétents face à certaines difficultés ». Les parents devront donc trouver une aide extérieure à l'école

En effet, les enseignants appartenant au RASED sont des enseignants spécialisés, qui emploient des méthodes différentes pour aider les enfants à entrer dans les apprentissages ou à devenir "élève".

Les enseignants nous interpellent sur le fait que seuls les parents d'élèves ont un pouvoir en la matière et nous demandent de nous mobiliser.

Le lundi 20 mars 2012, à 20h30 au cinéma de Grenade sur Garonne sera projeté un film qui explique le rôle du réseau : "Un parmi d'autres". La projection sera suivie d'un débat.

4. CANTINE

Afin d'être en conformité avec les normes européennes, il a été interdit au restaurant scolaire de livrer plus de 400 repas par semaine. Or l'école maternelle représente à elle seule plus de 600 repas par semaine.

Par une mise en demeure, la mairie a été contrainte de trouver un prestataire pour la préparation des repas. Elle en a donc contacté quatre, et son choix s'est porté sur la société Martel à Rodez en raison de la qualité de son travail (produits frais : les produits du jour sont servis le lendemain, pas de plats congelés, menus établis par une diététicienne) et de la satisfaction d'écoles voisines déjà servies par cette société (Fronton, Villaudric). Pour l'instant cette société est retenue jusqu'au 4 juillet 2012 et ce choix n'a pas eu d'incidence sur le prix du repas payé par les parents.

L'achat d'un four de remise à température a dû être acheté, ainsi qu'une armoire réfrigérée puisque les repas sont livrés chaque jour vers 6h30 le matin. La commune a également fait le choix de prendre le menu à 5 plats pour qu'il y ait chaque jour un produit laitier. Le menu de l'élémentaire est désormais calqué autant que possible sur le menu de la Sté Martel, pour éviter trop de différence entre les deux écoles (dans le cas des fratries).

Le personnel de l'Alae présent au moment du déjeuner précise que les repas sont copieux et appétissants. De plus leur présentation en barquette facilite la distribution.

Il est également apprécié que la société Martel demande un retour chaque semaine sur ce qu'ont aimé ou non les enfants et pour quelles raisons. Ils adaptent au mieux leur menus en fonction de ces réponses (sans pour autant supprimer une catégorie d'aliments : travail sur les cuissons, les sauces, accompagnements...).

De plus, tous les premiers jeudis du mois le repas présenté sera entièrement bio (la viande servie sera essentiellement du porc car ils travaillent avec une ferme élevant des « porcs bio »).

La mairie doit commander le jeudi l'ensemble des repas pour la semaine suivante, d'où la contrainte de prévenir 48h à l'avance lorsqu'un enfant déjeune ou non à la cantine.

La mairie déplore ne plus pouvoir travailler avec les bouchers de Bouloc, mais a pu conserver son partenariat avec les boulangers.

5. TRAVAUX

Objectif : avoir une école aux normes RTE2012 au delà de la qualité des matériaux, le bénéfice est de diviser par 4 les coûts thermiques. La consommation moyenne devrait être de 50 watt.

Le coût se monte aujourd'hui aux alentours de 900 K€

Sur 342 m² de superficie, 285 m² sont encore en travaux.

Le retard du traitement de la façade est dû à l'évolution des normes, actuellement en cours d'homologation.

Le traitement consiste en "gros" à poser un traitement crépit isolant de 5 cm d'épaisseur.

Les sols et peintures sont terminés, un pré-contrôle du chauffage et de la structure à été effectué, le contrôle du sanitaire est programmé.

La société de contrôle choisi par la mairie est la SOCOTEC.

La mairie ne garantie plus une date de fin de travaux.

6. SORTIES ET SPECTACLES

- Le carnaval de l'école aura lieu le jeudi 5 avril.

Le déguisement est laissé au libre choix de l'enfant. Défilé dans la cour vers 14h30-15h, Monsieur Carnaval et goûter avec l'aimable contribution des parents.

Toutes les sorties et les animations à sont en relation avec le projet d'école validé en 2011 jusqu'en 2014 :

maîtrise de la langue en enseignement scientifique et musical, les outils pour devenir élève

- 24 mai : spectacle « l'arbre roux » par la compagnie des 3 chardons.
- Ateliers scientifiques jusqu'aux vacances de Pâques avec l'intervention de 2 étudiantes en 2^e année de licence de biologie qui viennent avec leur matériel expliquer la démarche scientifique aux élèves de Jean-François, Ariane et Véronique : la matière, propriété des liquides : coloration, décoloration, émulsions, mélanges.
- Elevage de phasmes
- Classe transplantée pour les grandes sections du 29 mai au 1^{er} juin à Vieille Aure : la découverte du milieu montagnard (coût : 12 652 € : municipalité + coopérative scolaire + parents). Le coût important est liés aux effectifs qui nécessitent 2 bus cette année.
- Visites du muséum d'histoires naturelles de Toulouse pour les classes de Nathalie (le 22 mars) et Véronique (le 27 mars) : balade des 5 sens, visite de l'exposition permanente, jardin des plantes.
- Pour les petits et les moyens : Animapark ou ferme pédagogique.
- Bal occitan à la salle des fêtes de Castelnau le 5 juin pour les classes de Véronique, Ariane et Jean-François.

7. COOPERATIVE SCOLAIRE

Solde actuel : + 3 410€

Dépenses à prévoir :

- classe découverte : encore 500 € à verser
- muséum : visite guidée 60 €, 2 bus : 120 €
- spectacle 3 chardons : 744 €

- bal occitan : 200 €
- sortie « petits-moyens » : 1 200 €

Remarque de l'AAPE : les grands sont beaucoup plus favorisés que les petits.

Réponse : les petits deviendront grands. De plus, à 3 ans les enfants sont beaucoup moins intéressés par certaines sorties. Cependant la classe de Pascale fait 2 sorties par an à la bibliothèque.

Question de l'AAPE : qui valide les comptes de la coopérative scolaire ?

Réponse : Mireille fait les comptes, le bilan au 31 août est envoyé et validé par l'OCCE qui demande une cotisation incluant les assurances de l'école de 412 € par an.

8. ANIMATIONS PARENTS D'ELEVES

- FCPE : soirée jeux à la salle des fêtes de Bouloc le 9 mars de 18h à 21h30, entrée gratuite pour tous - vente d'en cas salés ou sucrés et de boissons.
- Vide grenier organisé par l'AAPE, la FCPE et l'école élémentaire le 1^{er} avril. Inscriptions en cours gérées par la FCPE.
- AAPE : kermesse gratuite le 10 juin.

Les tabliers n'ayant eu qu'un succès mitigé, l'AAPE pense revenir à la vente de torchons ou de mugs pour l'année prochaine.

9. QUESTIONS DIVERSES

FCPE : Avons-nous eu une réponse de l'inspecteur d'académie au sujet de la poursuite de la semaine à 9 demi-journées votée en conseil d'école extraordinaire en janvier ?

Réponse : non, pas de réponse pour le moment, mais aucun doute sur le fait que cela soit entériné.

Fin du conseil d'école à 19h20.